



Communiqué de presse

Mort d'un adulte de gypaète barbu en pleine période de reproduction, survie et devenir du poussin

Le 10 avril dernier, un gypaète barbu adulte découvert blessé sous une ligne à haute tension (commune de Valezan, en Savoie) a été recueilli par l'ONCFS avec l'appui des pompiers, puis acheminé vers le centre de soins du Tichodrome (38). L'oiseau a succombé à ses blessures.

L'autopsie réalisée par le Centre de pharmacovigilance de l'école vétérinaire de Lyon a confirmé que l'oiseau a percuté une ligne à haute tension. Des analyses toxicologiques et de plombémie sont en cours afin de savoir si cette percussio est la conséquence d'une intoxication ou d'un empoisonnement.

Les plaques incubatrices visibles sous le ventre ont permis de définir avec certitude son état de reproducteur avéré. À cette période de l'année, cela signifiait qu'un parent se retrouvait seul pour s'occuper d'un poussin. Des investigations ont donc été menées par l'ensemble des partenaires en charge du suivi de la reproduction chez cette espèce, en Savoie et Haute-Savoie, afin d'identifier le couple qui venait de perdre l'un de ses deux adultes.

L'oiseau était l'un des adultes du couple de Peisey-Nancroix

Après de multiples échanges inter-partenaires, il s'est avéré qu'il s'agissait du mâle du couple de Peisey-Nancroix, suivi par les équipes du Parc national de la Vanoise. Le poussin présent à l'aire était alors âgé d'un mois environ. À cet âge, il est particulièrement vulnérable (risque d'hypothermie et dérangements/prédation par d'autres espèces) pendant les périodes d'absence du parent restant.

Une mobilisation importante pour la survie du poussin

Afin de donner toutes les chances de survie et d'envol à ce poussin, une mobilisation sans précédent, menée par le Parc national de la Vanoise, a vu le jour dans les Alpes françaises. L'objectif : apporter un soutien alimentaire afin de limiter le temps d'absence de l'adulte pendant la période la plus critique pour la survie du poussin.

Pour ce faire, le Parc national de la Vanoise a mis en place un réseau temporaire de placettes de nourrissage de très faibles dimensions. Pour des raisons réglementaires liées à des aspects sanitaires et de statut d'espèce protégée, ce dispositif a nécessité la prise d'un arrêté préfectoral en un temps record grâce à la mobilisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Savoie, de la Préfecture de Savoie, du Parc national de la Vanoise, de la DREAL Aquitaine (porteuse du Plan national d'actions en faveur du gypaète barbu) et du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie – ASTERS (coordinateur du PNA dans les Alpes Françaises ainsi que du LIFE GypHelp).



L'approvisionnement de ces placettes, leur surveillance ainsi que le bon déroulement du cycle de reproduction de cet adulte isolé avec son poussin ont été possibles grâce à un bel élan local de solidarité et de coopération. Aux côtés des agents du Parc national de la Vanoise, de nombreux bénévoles (LPO, habitants ou simples passionnés) se sont succédé pour assurer le suivi du nourrissage et du développement du poussin. Le service des pistes du domaine skiable de ski de fond de Peisey-Vallandry et la mairie de Peisey-Nancroix ont gracieusement mis à disposition un appareil à chenillettes pour transporter plus aisément sur les placettes de nourrissage les os et autres restes fournis par l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice.

Une survie qui dépend aussi du respect de la zone de sensibilité majeure

Les températures étant plus clémentes et le poussin étant aujourd'hui plus vigoureux, ce nourrissage temporaire a été interrompu. À ce jour, l'adulte assure le nourrissage de l'oisillon : il a désormais 2 mois et sa croissance semble tout à fait normale. La survie de ce petit gypaète barbu n'est cependant pas encore assurée, celle-ci dépend encore plus aujourd'hui du respect de la zone de sensibilité majeure établie dans la vallée de Rosuel pour limiter le dérangement (survol, activités de loisirs...).

Équiper les câbles de balises pour réduire les risques de percussion et d'électrocution

À noter que la problématique de réduction des risques de percussion et d'électrocution sur les câbles (lignes électriques et remontées mécaniques) est un volet inscrit dans le cadre du projet européen LIFE GypHelp (2014-2018), coordonné par ASTERS-CEN 74 et regroupant 5 partenaires (dont le Parc national de la Vanoise). Un travail en collaboration avec les différents gestionnaires de câbles aériens (domaines skiables, Enedis, le Réseau de Transport d'Électricité et les régies privées) est mené pour équiper de balises les câbles à enjeux afin de les rendre plus visibles.

Nous espérons pouvoir vous transmettre de bonnes nouvelles plus tard dans la saison.



© Parc national de la Vanoise - PLOYER Jean-Yves

